



CONSEIL LOCAL
DE SANTÉ MENTALE
COMMUNAUTÉ URBAINE
DE DUNKERQUE (CUD)



DIAGNOSTIC DE
**SANTÉ
MENTALE**



Introduction

Investie de longue date dans le champ de la santé, la communauté urbaine de Dunkerque (CUD) a développé ces dernières années une véritable politique d'attractivité du territoire afin de lutter contre la désertification médicale. La prévention, la santé-environnement ainsi que la santé mentale font également l'objet d'un engagement fort à travers le contrat local de santé dont la troisième génération fût signée en 2025.

Parallèlement, un Conseil local de santé mentale (CLSM) existe à l'échelle de la ville de Dunkerque depuis 2015.

En collaboration avec l'agence régionale de santé (ARS) et l'Établissement public de santé mentale (EPSM) des Flandres, la CUD souhaite aujourd'hui étendre le champ géographique du CLSM existant, de façon à répondre de manière optimale aux difficultés de santé mentale au bénéfice de l'ensemble de la population communautaire.

La réalisation d'un diagnostic de santé mentale à l'échelle de la CUD fournit une base commune et objectivée pour structurer l'extension du CLSM vers une gouvernance intercommunale.

SOMMAIRE

➤ La zone d'analyse	3
➤ Contexte démographique	4
➤ Contexte social	5
➤ Vue d'ensemble de l'état de santé	6
➤ Médecins généralistes	7
➤ Psychiatres	8
➤ Psychologues	9
➤ Ergothérapeutes & psychomotriciens	10
➤ Hospitalisation	11
➤ Traitements médicamenteux	13
➤ Maladies psychiatriques	14
➤ ALD pour troubles mentaux	16
➤ Suicide	17
➤ Synthèse	18

LA ZONE D'ANALYSE

Outre les analyses menées sur l'ensemble de la communauté urbaine de Dunkerque, des zooms infra-territoriaux sont présentés. Pour ce faire, la CUD a été scindé en dix zones (cf. carte ci-contre).

La création du zonage infra-CUD :

- est basée sur la proximité des valeurs suivant la dimension sociale (cf. encadré ci-contre) ;
- respecte la contiguïté géographique ;
- assure une taille minimale de la population pour chaque zone définie d'environ 5 000 habitants.

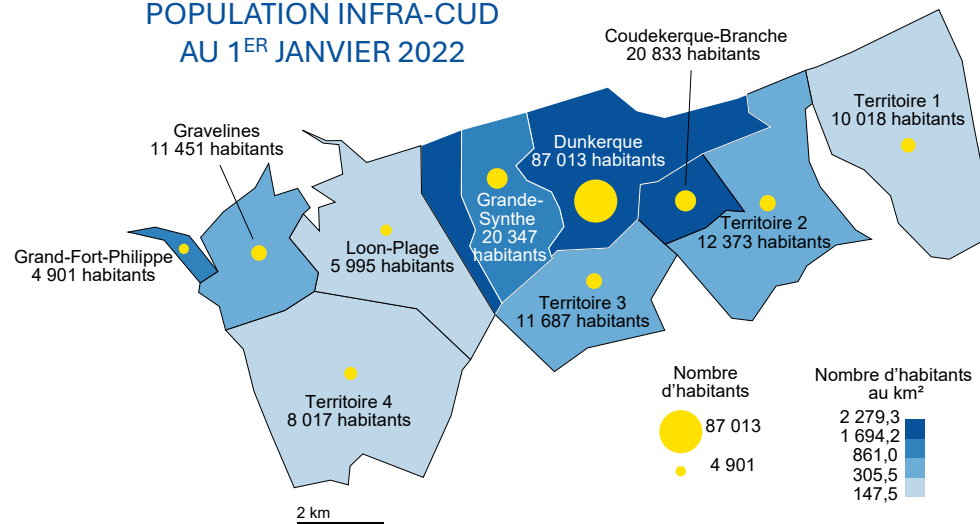
Le zonage infra-CUD compte :

- six villes (Dunkerque, Coudekerque-Branche, Grande-Synthe, Gravelines, Loon-Plage et Grand-Fort-Philippe) ;
- quatre territoires regroupant soit deux communes ou soit trois communes.

En outre, la situation de la communauté urbaine de Dunkerque est également comparée à celle de la France hexagonale et à celle des Hauts-de-France.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE

POPULATION INFRA-CUD
AU 1^{ER} JANVIER 2022



Composition communale du Territoire 1
Bray-Dunes : 4 284 habitants.
Ghyvelde : 4 126 habitants.
Zuydcoote : 1 608 habitants.

Composition communale du Territoire 2
Téteghem-Coudekerque-Village : 8 272 habitants.
Leffrinckoucke : 4 101 habitants.

Composition communale du Territoire 3
Cappelle-la-Grande : 7 865 habitants.
Armbouts-Cappel : 2 097 habitants.
Spycker : 1 725 habitants.

Composition communale du Territoire 4
Bourbourg : 6 958 habitants.
Craywick : 770 habitants.
Saint-Georges-sur-l'Aa : 289 habitants.

PROXIMITÉ DES VALEURS SUIVANT LA DIMENSION SOCIALE

Le zonage statistique d'étude infra-CUD regroupe des communes socialement proches. Afin de disposer d'indicateurs robustes au niveau communal, un lissage géographique reposant sur une matrice de voisinage a été mis en place. Pour effectuer le lissage géographique, les communes voisines d'ordres 1, 2 et 3 ont été considérées, en leur donnant un poids pour le calcul de moins en moins important à mesure qu'elles s'éloignent de la commune centre. Ainsi, cette dernière a un poids de 1, ses communes voisines d'ordre 1 ont un poids de 0,7, celles d'ordre 2 un poids de 0,4 et celles d'ordre 3 un poids de 0,1. De plus, le lissage est effectué *a priori* (sur les données brutes) et non *a posteriori* (sur les indicateurs déjà calculés). Il prend en compte des communes des Hauts-de-France voisines à la CUD.

Une soixante d'indicateurs sociaux ont été calculés, couvrant des thématiques variées : éducation et scolarité, emploi, fragilité professionnelle, revenu, allocation, solidarité et insertion ainsi que famille. À partir de ceux-ci, une analyse en composante principale (ACP) a été réalisée ; sept indicateurs ont été retenus (cf. liste ci-dessous), à savoir les plus discriminants et couvrant les différents thèmes précédemment listés. La première composante de l'ACP a permis d'identifier les communes socialement les plus proches pour la construction du zonage statistique d'étude.

Liste des indicateurs sociaux considérés pour construire le zonage d'étude et la typologie sociale

- Éducation et scolarité : part de jeunes de 25-34 ans pas ou peu diplômés
- Emploi : part de cadres et professions intellectuelles supérieures ayant un emploi
- Fragilité professionnelle : taux de chômage
- Revenu : part de foyers fiscaux non imposés sur le revenu
- Allocation, solidarité et insertion : taux d'allocataires du RSA
- Allocation, solidarité et insertion : taux d'allocataires de 20-64 ans de l'AAH
- Familles : taux de fécondité des jeunes femmes (12-20 ans)

CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

La CUD compte 192 635 habitants au recensement de 2022, pour une densité de 642,4 habitants par km², soit une valeur nettement plus élevée qu'en région (188,6) et qu'en France (121,1).

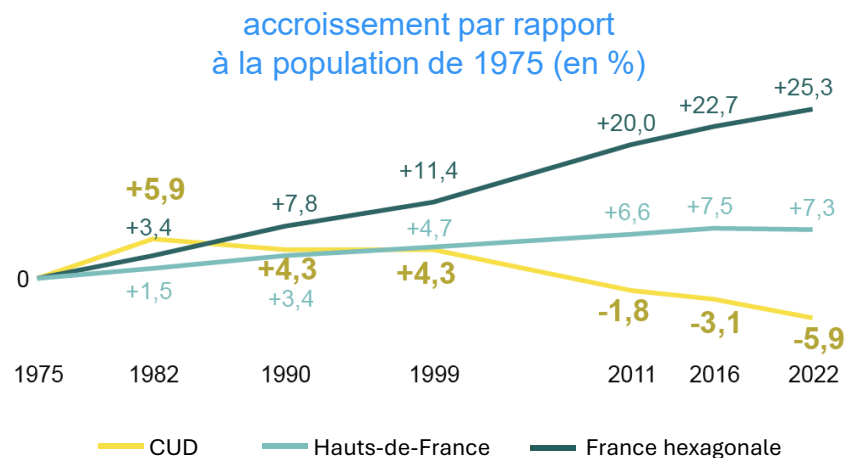
En proportion, le territoire compte un peu plus de jeunes hommes qu'en France et de personnes de 45-75 ans ; cf. pyramide des âges ci-contre.

Depuis le début des années deux mille, la population de la CUD ne cesse de diminuer. Entre 2016 et 2022, l'accroissement annuel moyen est de -0,49 %, soit une perte d'environ 5 700 habitants. Dans le même temps, la population française continue de croître (accroissement annuel moyen de +0,35 % ; -0,02 % pour la région). Au sein de la CUD, la population diminue de façon plus ou moins importante (cf. carte ci-contre) ; Grande-Synthe enregistre une diminution de la population particulièrement prononcée (-2,23 %).

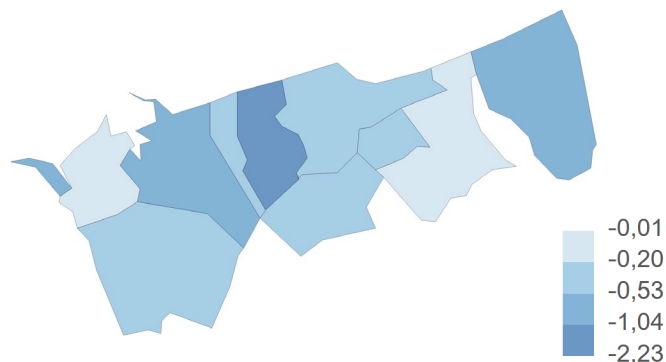
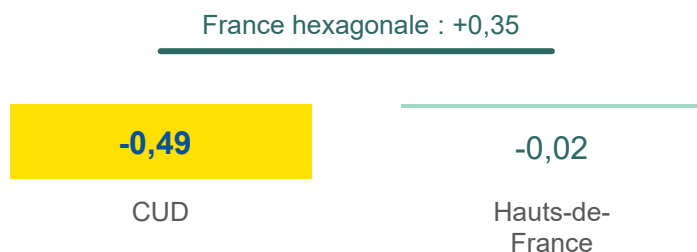
Il est à noter que le contexte démographique de la CUD devrait évoluer prochainement, du fait de l'implantation de gigafactories.

Après avoir été plus important qu'aux niveaux national et régional, l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) de la CUD est maintenant en dessous de celui relevé en France (cf. courbe ci-contre). Il est toutefois à noter que Grande-Synthe a un ICF particulièrement élevé : 2,23 en 2017-2023.

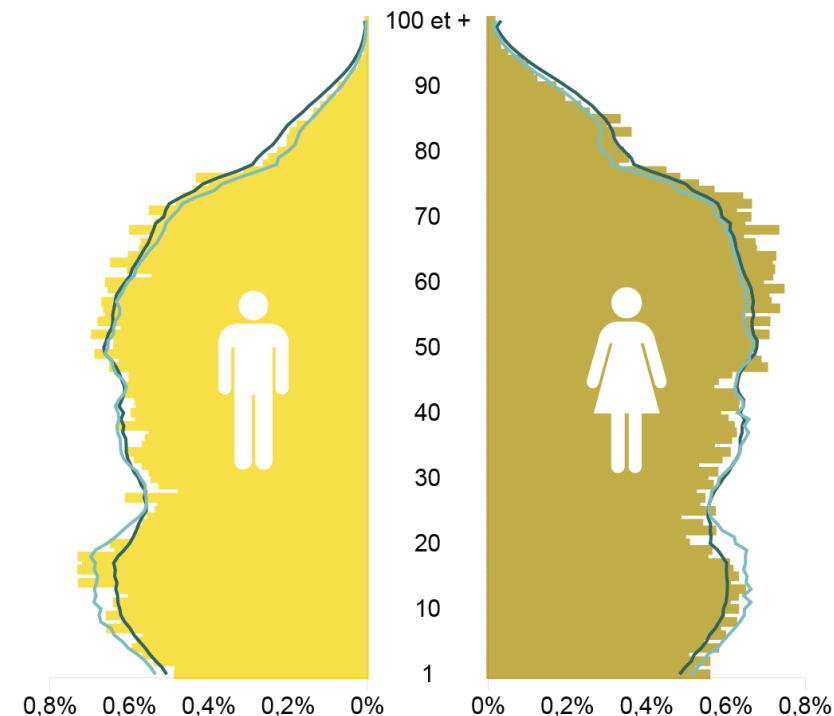
ÉVOLUTION DE LA POPULATION



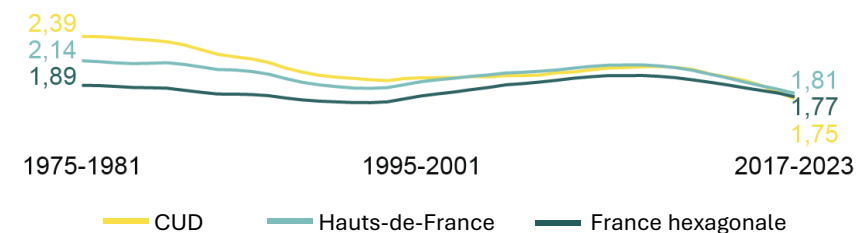
accroissement annuel moyen de la population entre 2016 et 2022 (en %)



PYRAMIDE DES ÂGES au 1^{er} janvier 2022



ÉVOLUTION DE L'INDICE CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ nombre d'enfant(s) par femmes



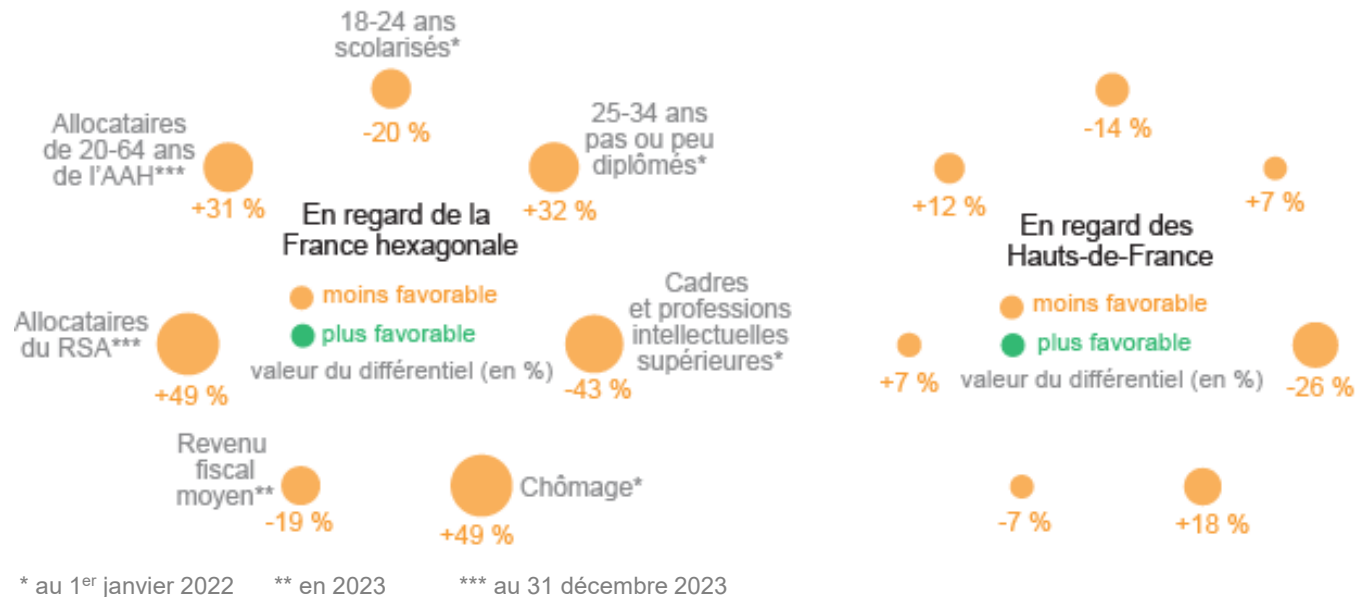
CONTEXTE SOCIAL

La situation sociale de la communauté urbaine de Dunkerque est moins favorable à la fois de celle de la France et de celle des Hauts-de-France. Ainsi, à titre d'exemple, la part de jeunes de 20-34 ans pas ou peu diplômés est plus importante dans la CUD de 32 % que celle de la France et de 7 % de celle des Hauts-de-France (soit une part de 15,3 %, contre respectivement 11,6 % et 14,3 % aux niveaux national et régional).

Au sein de la CUD, la situation est plus contrastée. Ainsi, la commune de Loon-Plage et les territoires les plus à l'Est, présentent le plus souvent des indicateurs sociaux proches, voire meilleurs, que ceux relevés en France.

À l'inverse, Grande-Synthe présente les indicateurs sociaux les moins favorables de la CUD. Par exemple, le taux d'allocataires du RSA est près de trois fois plus important que celui relevé en France (15,4 pour 100 ménages contre 5,5 %) et le taux d'allocataires de 20-64 ans de l'AAH est près de deux fois plus élevé (6,1 % contre 3,3 %, ; 3,9 % en Hauts-de-France et 4,4 % pour l'ensemble de la CUD). Pour ces deux allocations, la ville de Dunkerque présente les deuxièmes taux les plus élevés de la zone infra-CUD : soit des valeurs de 9,4 % pour le RSA et de 4,9 % pour l'AAH.

VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION SOCIALE



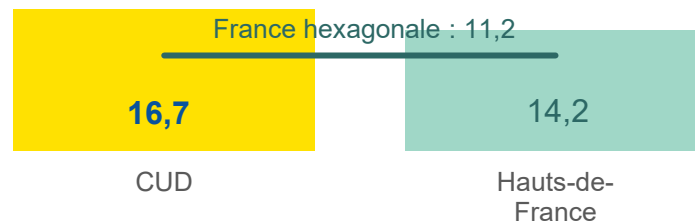
AIDE À LA LECTURE

La couleur permet de savoir si la CUD est dans une situation plus favorable ou moins favorable que la zone de comparaison (France ou Hauts-de-France)

La taille du cercle permet de mesurer l'écart entre la valeur relevée pour la CUD et celle de la zone de comparaison. Plus la surface du cercle est grande plus le différentiel entre les deux zones est élevé (la valeur du différentiel figure sous le cercle).

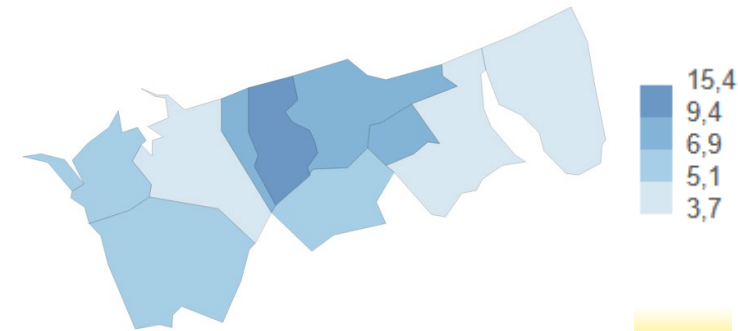
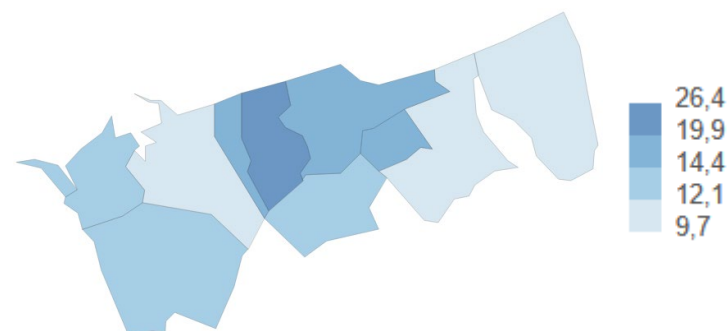
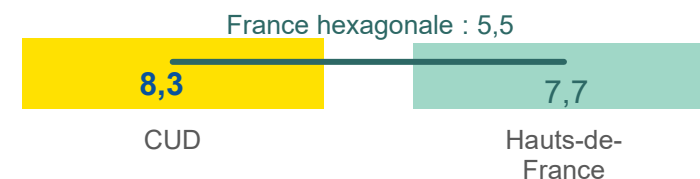
TAUX DE CHÔMAGE

des 15 ans et plus au 1^{er} janvier 2022 (en %)



TAUX D'ALLOCATAIRES DU RSA

au 31 décembre 2023 (en %)



VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉTAT DE SANTÉ

En moyenne annuelle sur la période 2017-2023, 1 036 décès d'hommes domiciliés au sein de la CUD et 931 de femmes sont relevés.

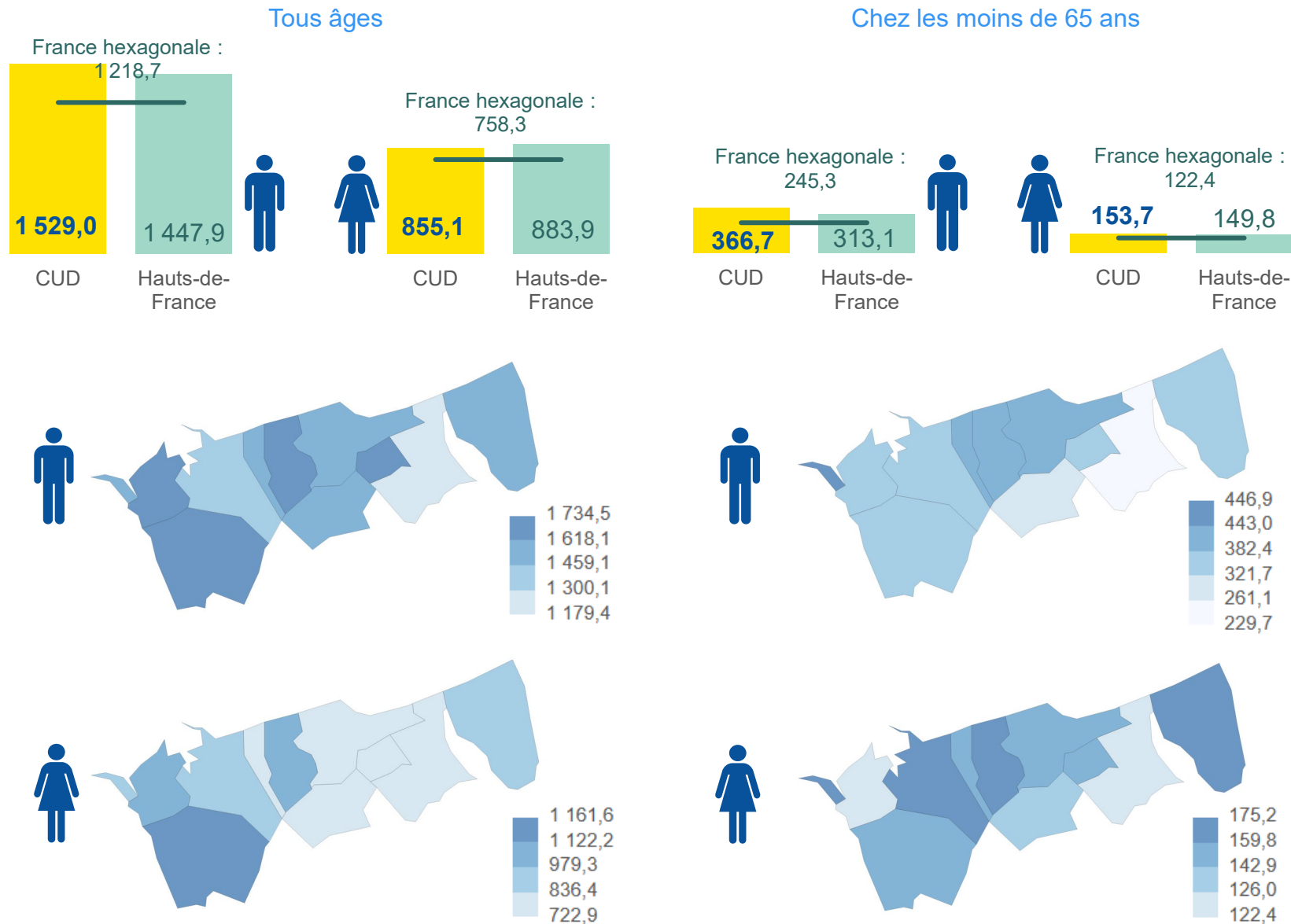
Sur cette période, l'espérance de vie à la naissance est de 76,1 ans pour les hommes et de 84,0 ans pour les femmes de la CUD. Pour les hommes, l'espérance de vie est plus faible que celle des Hauts-de-France de 1,2 an et, pour les femmes, elle en est plus proche (-0,2 an). Par rapport à la France, les écarts sont plus conséquents : -3,4 ans pour les hommes et -1,4 an pour les femmes.

De fait, les taux de mortalité sont plus élevés sur la CUD qu'en France, avec des écarts plus marqués chez les moins de 65 ans (cf. graphiques ci-contre). Par rapport à la France, le différentiel de mortalité tous âges de la CUD est de +25 % chez les hommes et de +13 % chez les femmes et celui des moins de 65 ans est respectivement de +49 % et +26 %.

Les taux de mortalité ont diminué. En dix ans, la baisse a été plus soutenue dans la CUD qu'en France : -10,1 % chez les hommes et -8,5 % chez les femmes contre respectivement -6,8 % et -4,4 % en France hexagonale.

Comme l'illustrent les cartes ci-contre, des disparités au sein de la CUD sont observées.

TAUX DE MORTALITÉ TOUTES CAUSES* en 2017-2023 (pour 100 000 personnes)



* standardisé sur l'âge

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Au 1^{er} janvier 2025, d'après le Répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS), 217 médecins généralistes exercent au sein de la communauté urbaine de Dunkerque, dont 138 qui ont une activité libérale ou mixte.

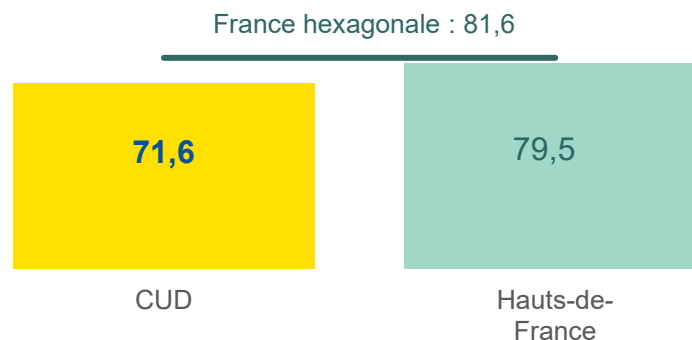
Concernant les médecins généralistes libéraux (ou mixtes), 53 ont 60 ans ou plus, soit une part de 38,4 % (32,8 % pour la France et 31,6 % pour les Hauts-de-France).

La densité de médecins généralistes libéraux relevée sur la CUD au 1^{er} janvier 2025 est plus faible que celles des niveaux régional et national. Ce constat est la résultante d'une évolution moins favorable. En effet, en 2012, les densités étaient assez proches, mais la diminution relevée a été plus marquée au niveau de la CUD. Sur la dernière période, il est à noter une augmentation due à un solde de 8 médecins libéraux de plus entre 2014 et 2015.

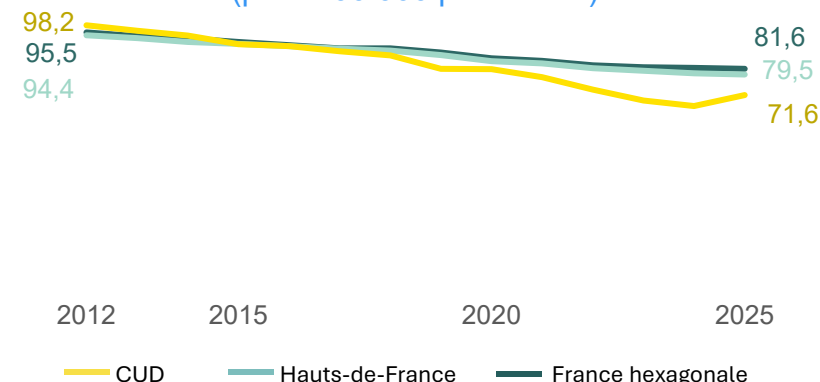
En 2023, plus de 161 100 personnes de la CUD ont eu au moins une rencontre avec un médecin généraliste, soit un taux de recours de 851,5 pour 1 000 consommateurs. Ce taux de recours est plus élevé que celui observé en France hexagonale (818,2) et plus proche de celui de la région (863,9).

MÉDECINS GÉNÉRALISTES libéraux ou mixtes

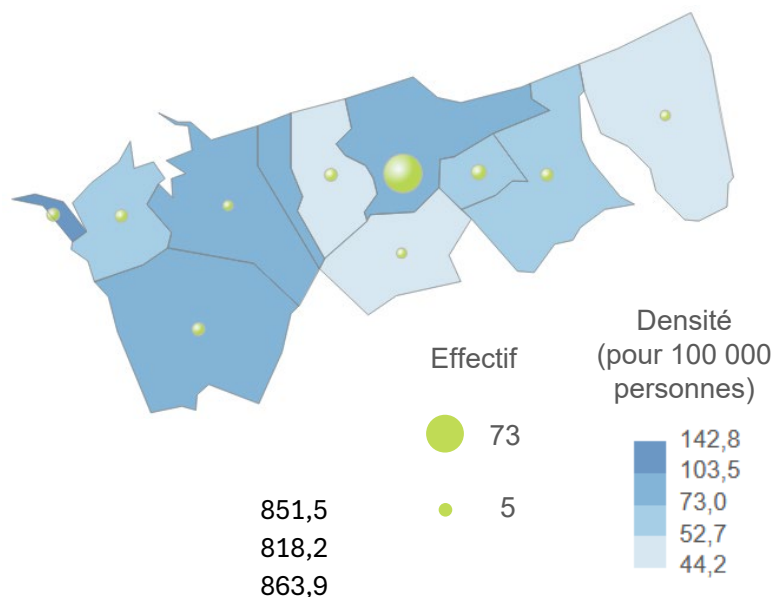
Densité au 1^{er} janvier 2025 (pour 100 000 personnes)



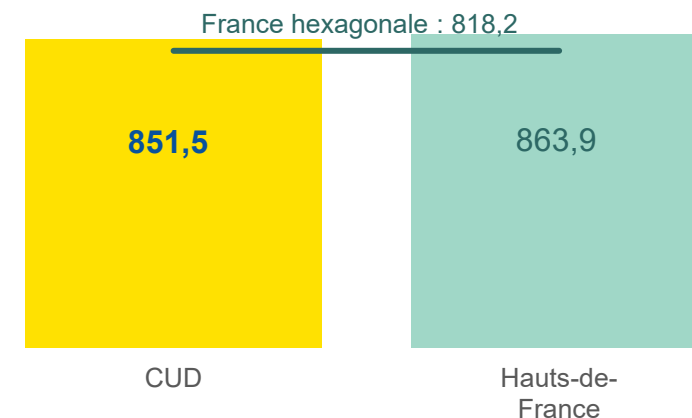
Évolution de la densité (pour 100 000 personnes)



Effectif et densité au 1^{er} janvier 2025



Taux de recours aux médecins généralistes* en 2023 (pour 1 000 consommateurs)



* standardisé sur l'âge

PSYCHIATRES

Au 1^{er} janvier 2025, d'après le Répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS), 19 psychiatres exercent sur la communauté urbaine de Dunkerque, dont 3 qui ont une activité libérale ou mixte ; il y a un médecin spécialiste en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (ils sont 31 pour les Hauts-de-France).

La CUD compte 6 psychiatres âgés de 60 ans ou plus, soit une part de 31,6 % (34,6 % pour la France hexagonale et 28,3 % pour la région).

La densité de psychiatres demeure plus faible que celles relevées en France hexagonale et dans les Hauts-de-France, avec une valeur (9,9 pour 100 000 habitants au 1^{er} janvier 2025) qui est plus de deux fois plus faible que celle de la France (22,2). Il est cependant à noter que la densité relevée sur la CUD a augmenté en 2020, et est, depuis, relativement stable.

En 2023, près de 2 900 personnes de la CUD ont eu au moins une rencontre avec un psychiatre, soit un taux de recours de 15,5 pour 1 000 consommateurs. Ce taux est bien en deçà du taux national (s'élevant à 24,1 pour 1 000), et légèrement au dessus du taux régional (14,0 pour 1 000).

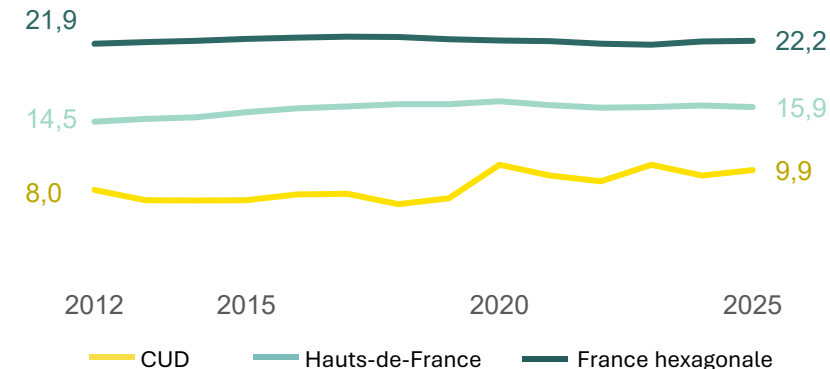
MÉDECINS SPÉCIALISTES EN PSYCHIATRIE salariés ou libéraux

Densité au 1^{er} janvier 2025
(pour 100 000 personnes)

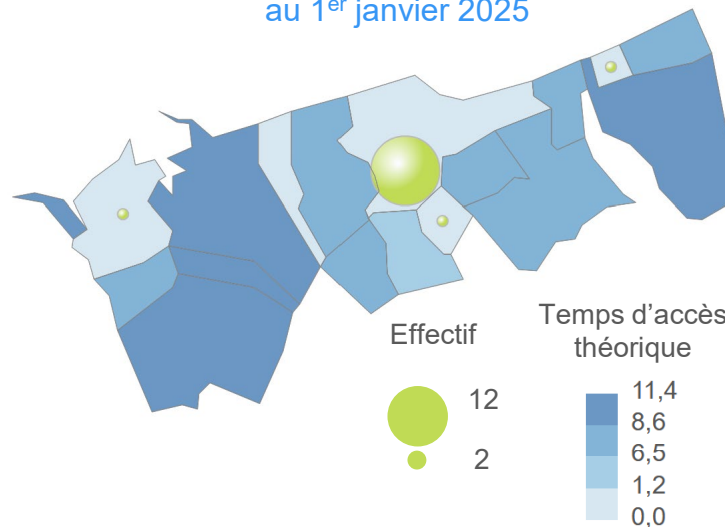
France hexagonale : 22,2



Évolution de la densité
(pour 100 000 personnes)



Effectif communal et temps d'accès théorique*
au 1^{er} janvier 2025



* temps d'accès théorique moyen en minutes à la commune la plus proche bénéficiant d'au moins un médecin spécialiste en psychiatrie salarié ou libéral ayant une activité standard de soin (hors remplaçants). Le calcul de temps d'accès prend en compte les communes des Hauts-de-France voisines à la CSLM de la CUD.

Taux de recours aux psychiatres** en 2023
(pour 1 000 consommateurs)

France hexagonale : 24,1



** standardisé sur l'âge

PSYCHOLOGUES

Au 1^{er} janvier 2024, d'après le répertoire Adeli, 227 psychologues de moins de 62 ans exercent au sein de la CUD, dont 47 qui ont une activité libérale ou mixte. Ainsi, 21 % des psychologues exercent de manière libérale (ou mixte), contre 25 % dans les Hauts-de-France et 37 % pour la France hexagonale.

Si la densité de psychologues est proche de celle relevée en France, pour les seuls professionnels ayant une activité libérale (ou mixte), la densité de la CUD est sensiblement plus faible que celle de France : 24,4 pour 100 000 habitants au 1^{er} janvier 2024 contre 42,5 pour la France hexagonale.

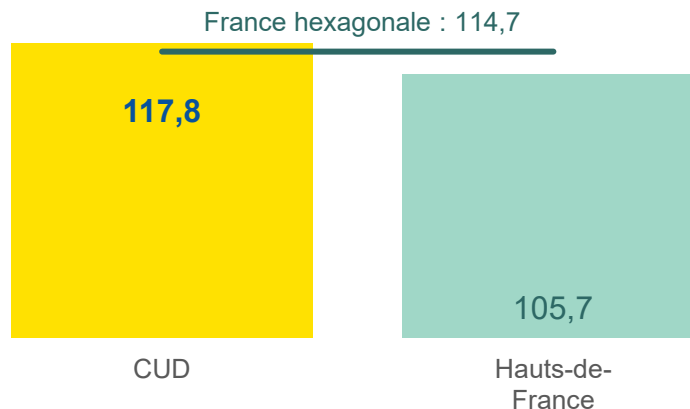
Tant pour la communauté urbaine, la région et la France hexagonale, les densités de psychologues augmentent, et ce, aussi bien pour l'ensemble des professionnels que pour ceux ayant une activité libérale ou mixte.

Pour l'ensemble des psychologues, la densité a un peu plus que doublé pour la CUD (la valeur relevée en 2024 est 2,2 fois plus élevée que celle de 2012 ; ce rapport est de 2,0 pour les Hauts-de-France et de 1,9 pour la France). Pour les psychologues ayant une activité libérale (ou mixte), la densité de la CUD a été multipliée par 6,1 entre 2012 et 2024 (3,6 pour les Hauts-de-France et 3,0 pour la France).

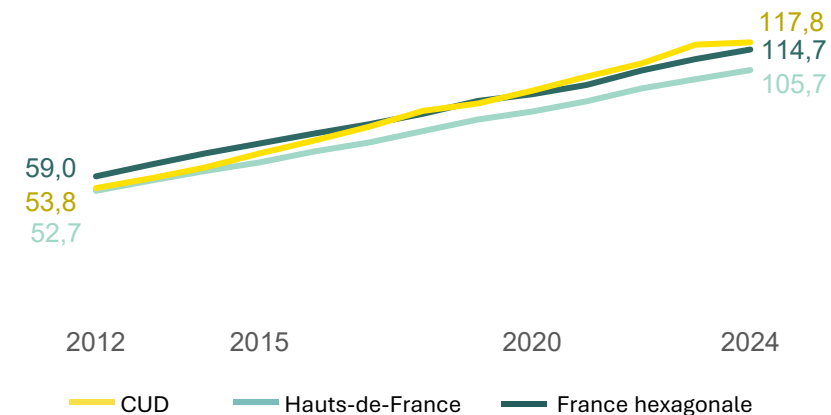
PSYCHOLOGUES DE MOINS DE 62 ANS

SALARIÉS OU LIBÉRAUX

Densité au 1^{er} janvier 2024
(pour 100 000 personnes)

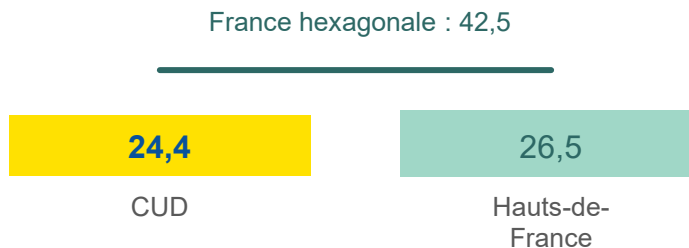


Évolution de la densité
(pour 100 000 personnes)

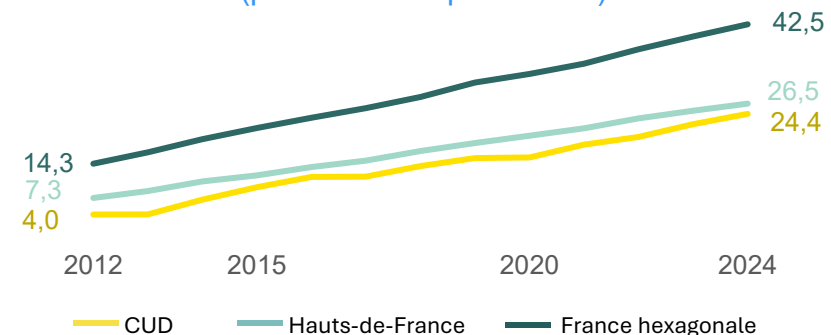


LIBÉRAUX OU MIXTES

Densité au 1^{er} janvier 2024
(pour 100 000 personnes)



Évolution de la densité
(pour 100 000 personnes)



ERGOTHÉRAPEUTES & PSYCHOMOTRICIENS

Au 1^{er} janvier 2024, d'après le répertoire Adeli, 65 ergothérapeutes de moins de 62 ans exercent au sein de la CUD. Neuf professionnels sur dix exercent en tant que salariés sur le territoire (contre huit sur dix en France).

La CUD présente une densité en ergothérapeutes plus importante qu'en France hexagonale et que dans les Hauts-de-France.

Tant pour la communauté urbaine, que pour la région et la France, les densités d'ergothérapeutes augmentent. La progression a été plus marquée dans la CUD, la densité ayant un peu plus que doublé entre 2012 et 2024. L'écart avec le niveau national se creuse depuis 2020.

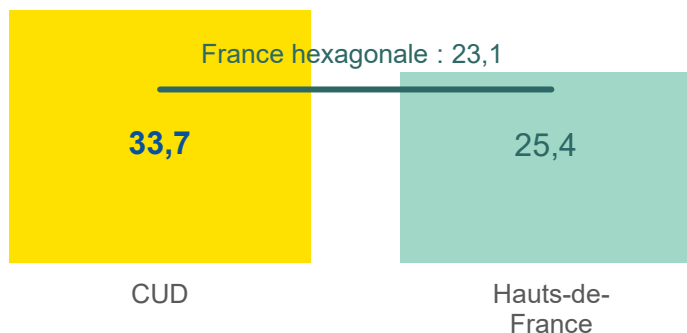
À cette même date, 55 psychomotriciens de moins de 62 ans exercent au sein de la CUD, dont 48 en tant que salariés (soit 87,3 %). Les salariés sont moins représentés en proportion en France (66,5 %) et en région (79,6 %).

La densité d'ergothérapeutes relevée sur la CUD est plus élevée que celles des niveaux régional et national.

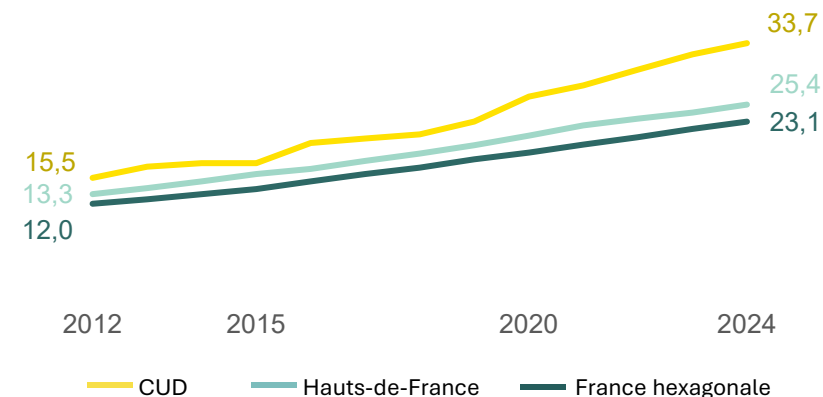
Ces densités ont progressé entre 2012 et 2024, pour les trois territoires. Néanmoins, l'intensité de la progression est moindre dans les Hauts-de-France que dans la CUD, accentuant l'écart entre les deux entités. En France, l'évolution a été plus soutenue.

ERGOTHÉRAPEUTES DE MOINS DE 62 ANS SALARIÉS OU LIBÉRAUX

Densité au 1^{er} janvier 2024
(pour 100 000 personnes)

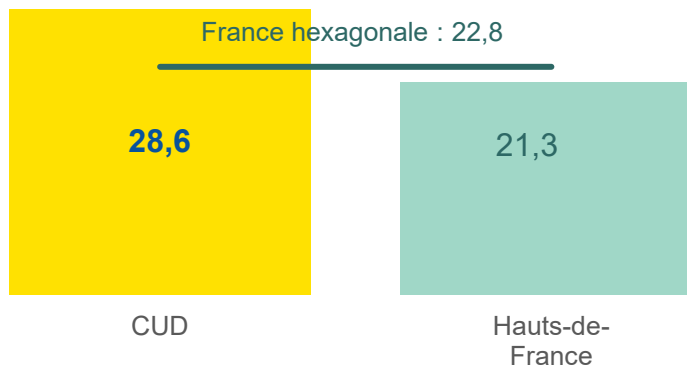


Évolution de la densité
(pour 100 000 personnes)

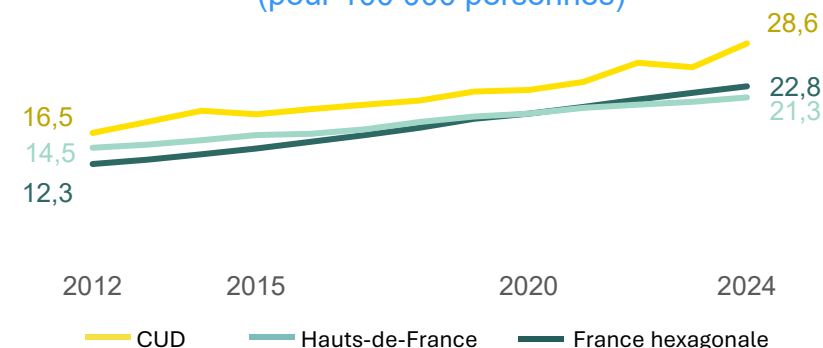


PSYCHOMOTRICIENS DE MOINS DE 62 ANS SALARIÉS OU LIBÉRAUX

Densité au 1^{er} janvier 2024
(pour 100 000 personnes)



Évolution de la densité
(pour 100 000 personnes)



HOSPITALISATION

En 2023, un peu plus de 51 000 journées d'hospitalisation en établissement de santé autorisé en psychiatrie ont été dénombrées pour des personnes domiciliées dans la communauté urbaine de Dunkerque, dont près de 7 000 en hospitalisation partielle (13,7 %) et un peu plus de 44 000 en hospitalisation complète (86,3 %).

Les taux relevés pour la CUD sont plus faibles que ceux relevés en France hexagonale, et ce de manière plus notable pour l'hospitalisation partielle (-41 % par rapport au taux national ; -10 % pour l'hospitalisation complète).

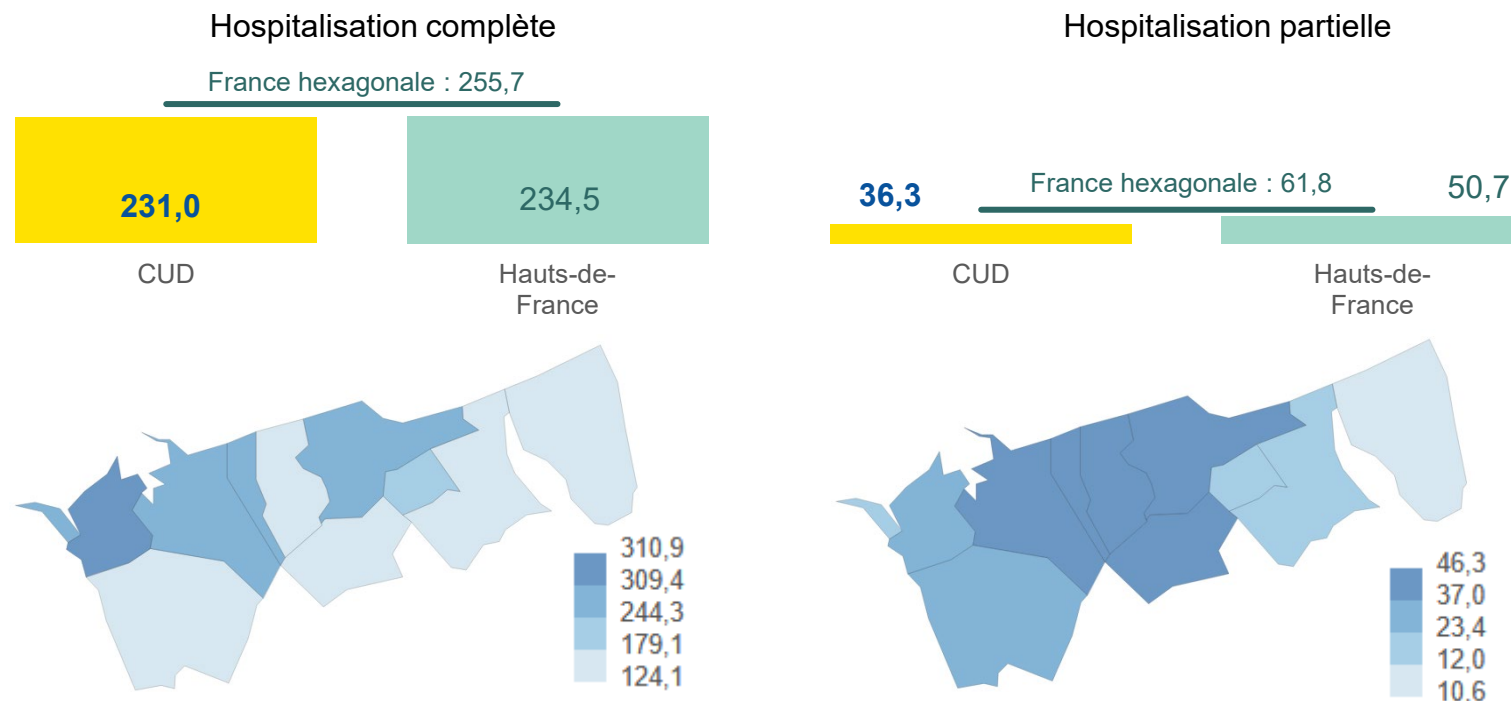
Comme l'illustrent les cartes ci-contre, d'importantes disparités sont observées entre les territoires infra-CUD.

Pour l'hospitalisation complète, certains territoires présentent un taux plus élevé que celui relevé au niveau national (Dunkerque, Gravelines, Loon-Plage, Grand-Fort-Philippe).

Pour l'hospitalisation partielle, les taux sont systématiquement plus faibles que celui de la France hexagonale, mais avec des variations allant du simple à plus du quadruple.

TAUX DE JOURNÉES EN PSYCHIATRIE*

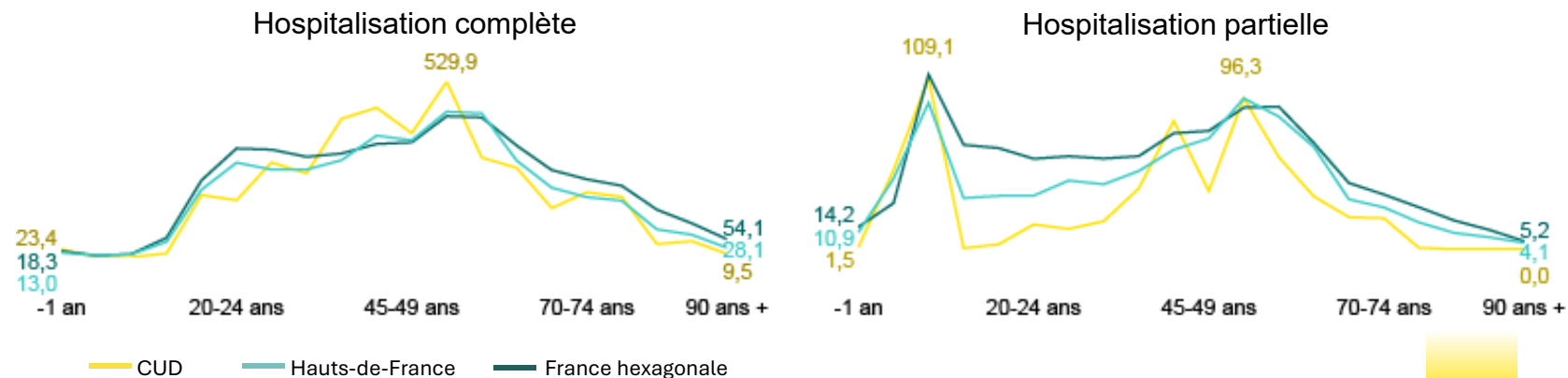
en 2023 (pour 1 000 personnes)



* standardisé sur l'âge, au lieu de domicile du patient

TAUX DE JOURNÉES EN PSYCHIATRIE SELON L'ÂGE

en 2023 (pour 1 000 personnes)



HOSPITALISATION

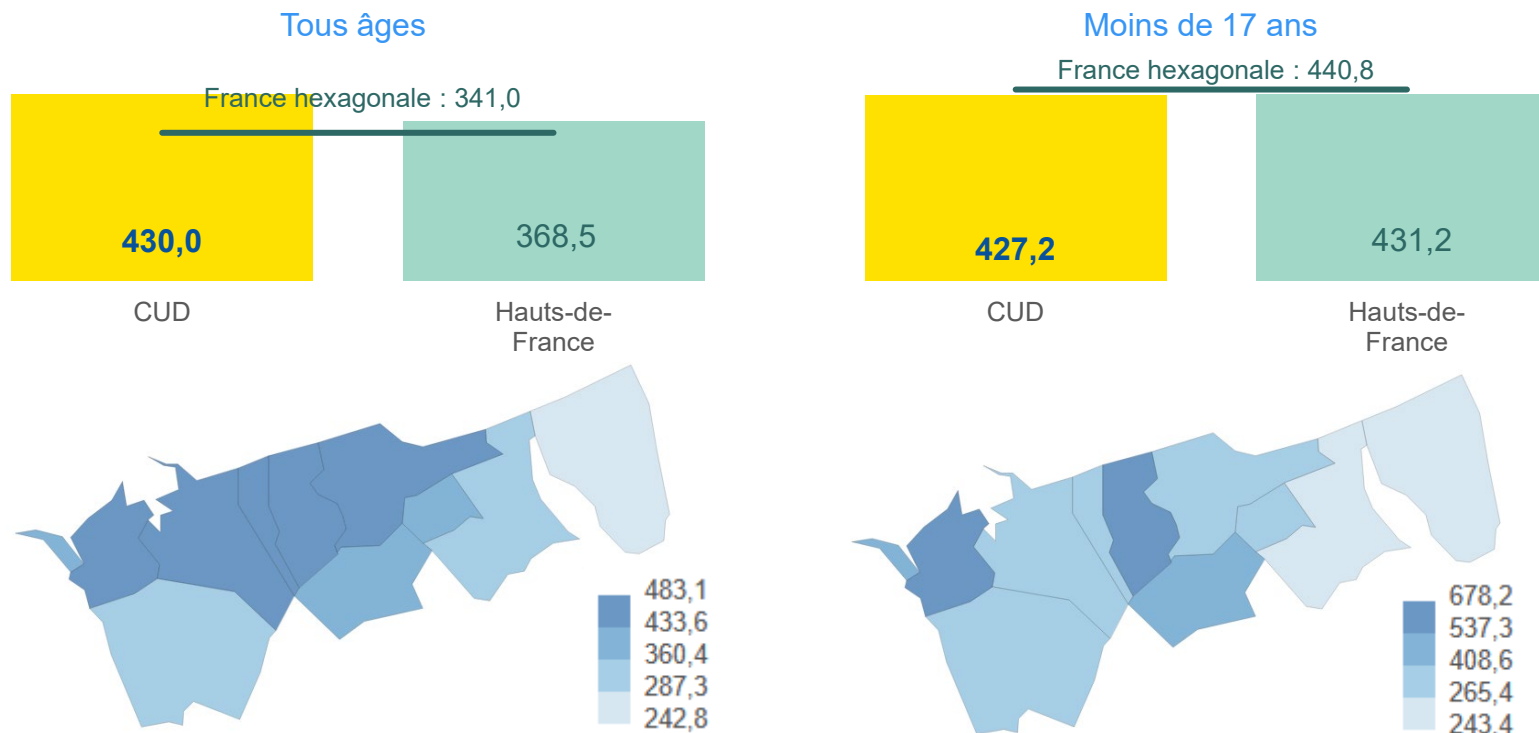
En 2023, un peu plus de 83 000 actes en ambulatoire sont dénombrés pour des personnes domiciliées au sein de la CUD, dont près de 17 000 chez les moins de 17 ans.

Si les taux de journées d'hospitalisation en établissement de santé autorisé en psychiatrie sont plus faibles dans la CUD qu'en France (cf. page précédente), une situation inverse est observée pour les soins ambulatoires. Toutefois, des nuances sont à apporter suivant le groupe d'âge quinquennal (cf. courbes ci-contre). Ainsi, les taux de soins ambulatoires sont plus faibles dans la CUD qu'en France pour les 5-19 ans et à partir de 70 ans.

Au sein de la communauté urbaine, de fortes disparités territoriales sont là encore relevées. En tous âges, les deux territoires les plus à l'est de la CUD présentent des taux plus faibles qu'au niveau national ; pour les autres territoires de la CUD les taux sont plus importants. Chez les jeunes (moins de 17 ans), le taux de soins ambulatoires en psychiatrie est le plus souvent moindre qu'en France ; trois territoires se démarquent avec un taux plus élevé : Gravelines, Grande-Synthe et Grand-Fort-Philippe.

TAUX DE SOINS AMBULATOIRES EN PSYCHIATRIE*

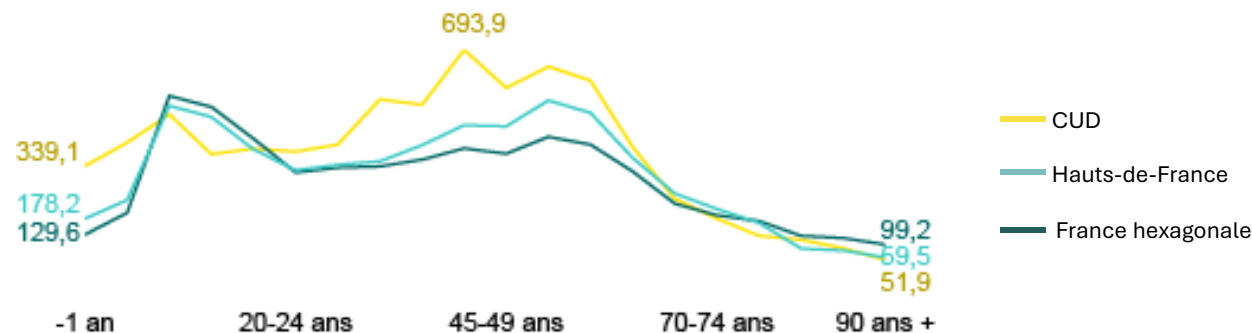
en 2023 (pour 1 000 personnes)



* standardisé sur l'âge, au lieu de domicile du patient

TAUX DE SOINS AMBULATOIRES EN PSYCHIATRIE SELON L'ÂGE

en 2023 (pour 1 000 personnes)



TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX

En 2023, près de 22 850 personnes de la communauté urbaine de Dunkerque ont eu plusieurs remboursements de traitements psychotropes (14 756 femmes et 8 091 hommes).

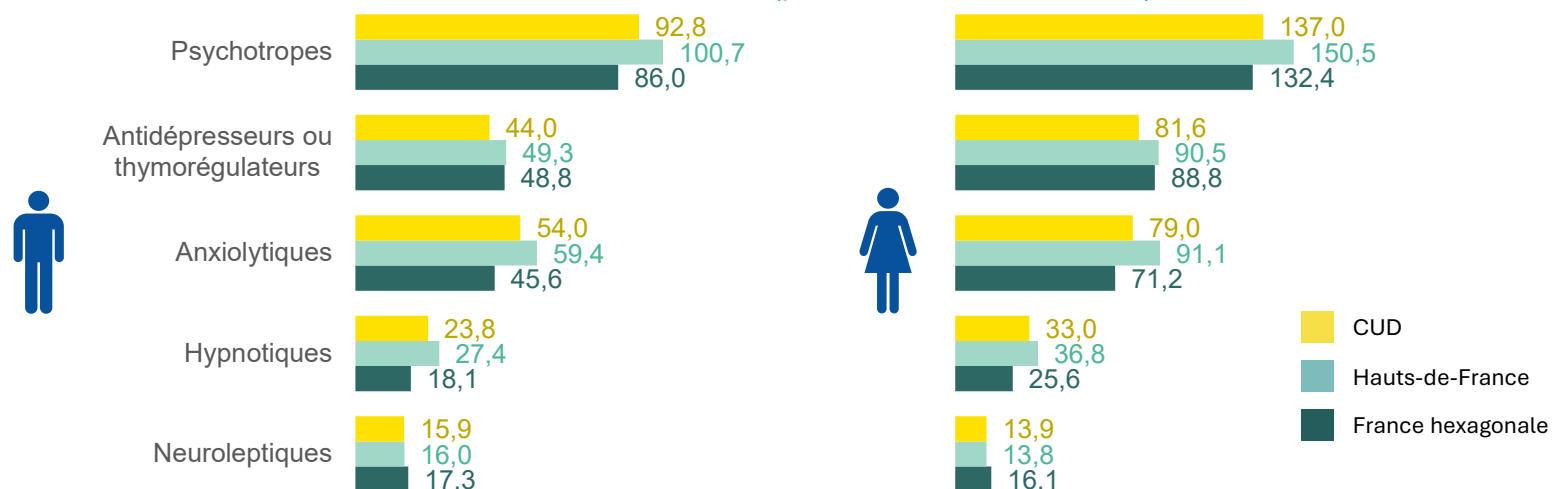
Le taux de patients ayant des traitements de psychotropes est plus élevé sur la CUD qu'en France hexagonale, chez les hommes comme chez les femmes. Le constat est le même pour les anxiolytiques et les hypnotiques. À l'inverse, les habitants du territoire sont moins nombreux qu'en France à avoir des traitements antidépresseurs ou thymorégulateurs ou neuroleptiques.

Il est à noter que pour les trois territoires, les taux féminins sont plus élevés que les taux masculins, exception faite des neuroleptiques (cf. graphiques ci-contre).

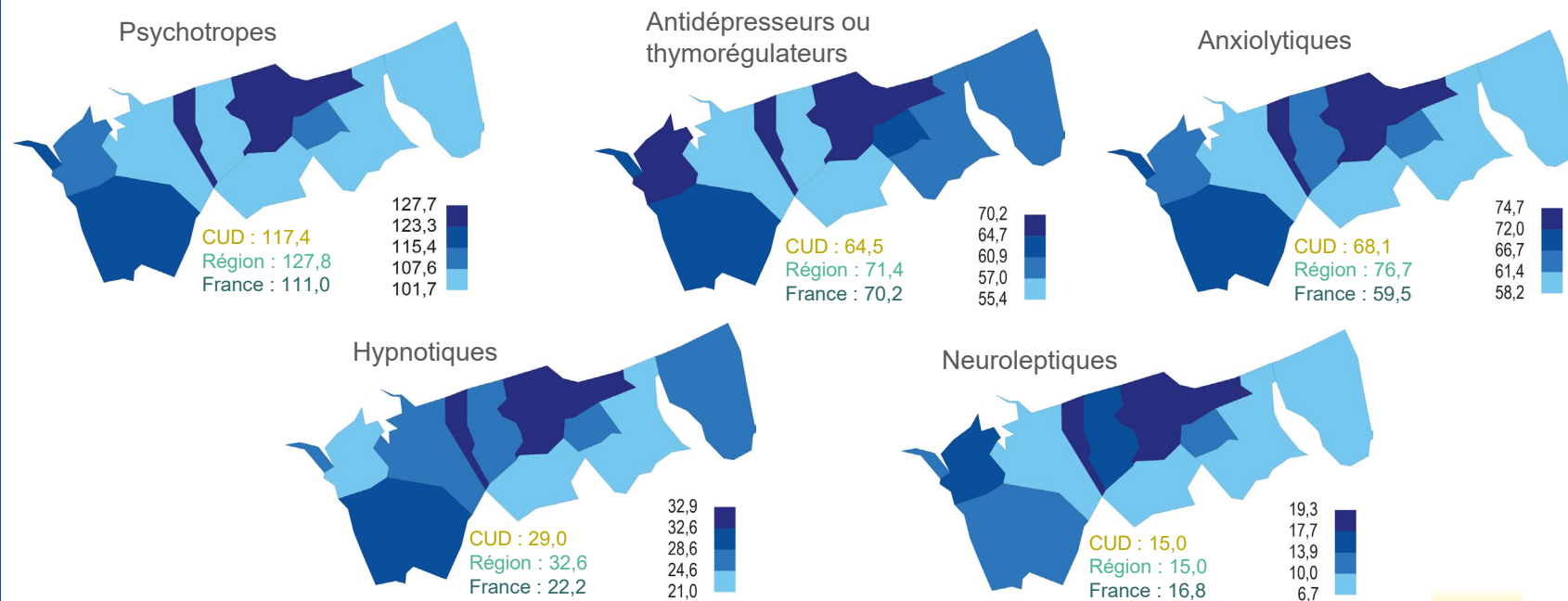
Des disparités territoriales sont observées au sein de la communauté urbaine. Le taux les plus élevés sont systématiquement relevés pour la ville de Dunkerque, avec des valeurs supérieures à celles de la France hexagonale, sauf pour les traitements antidépresseurs ou thymorégulateurs où le taux est identique au taux national.

TAUX DE PATIENTS AYANT DES TRAITEMENTS...*

En 2023, selon le sexe (pour 1 000 consommateurs)



En 2023, tous sexes (pour 1 000 consommateurs)



* standardisé sur l'âge

MALADIES PSYCHIATRIQUES

En 2023, 3 602 hommes et 3 735 femmes habitant la CUD sont pris en charge pour maladie psychiatrique, soit un taux de prévalence de 40,6 pour 1 000 consommateurs et 36,8 pour 1 000 consommandes. Ces taux sont plus faibles qu'en France hexagonale et dans les Hauts-de-France.

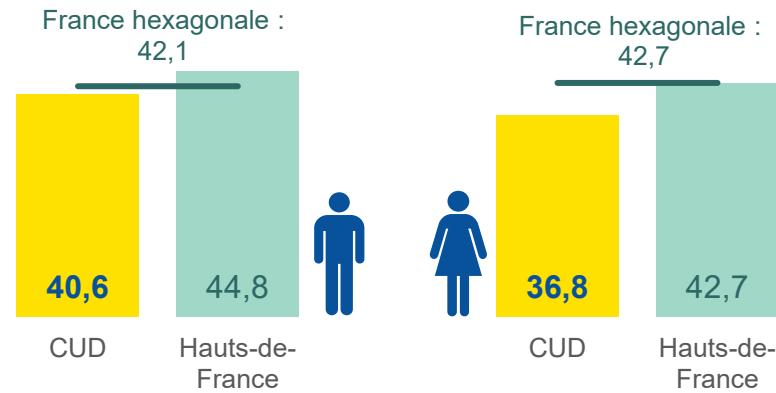
Comme l'illustre la courbe ci-contre, le taux de prévalence des maladies psychiques prises en charge a progressé de 5,4 points entre 2015 et 2023. L'évolution n'a pas été à la hausse sur toute la période : entre 2019 et 2021, les taux ont diminué, la progression qui a suivi ensuite ayant ramené les taux en 2023 à des niveaux proches de ceux de 2019.

Le taux progresse avec l'avancée en âge pour atteindre le maximum chez les 45-64 ans, puis diminue ensuite chez les 65 ans et plus.

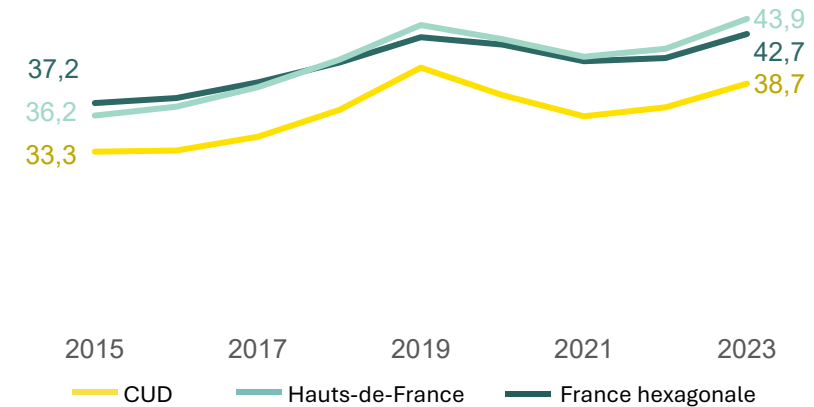
Au sein de la CUD, de fortes disparités territoriales sont relevées et accentuées chez les hommes, avec une variation allant du simple à plus du double. Pour les hommes comme pour les femmes, les taux les plus faibles, inférieurs aux taux nationaux, sont observés dans les territoires 2 et 3 et dans celui de Loon-Plage. *A contrario*, la ville de Dunkerque affiche les plus forts taux dans les deux cas. Le taux est proche de la valeur nationale pour les femmes et notablement plus élevé qu'en France chez les hommes (+ 20 %).

TAUX DE PRÉVALENCE PRISE EN CHARGE DES MALADIES PSYCHIATRIQUES* (pour 1 000 consommateurs)

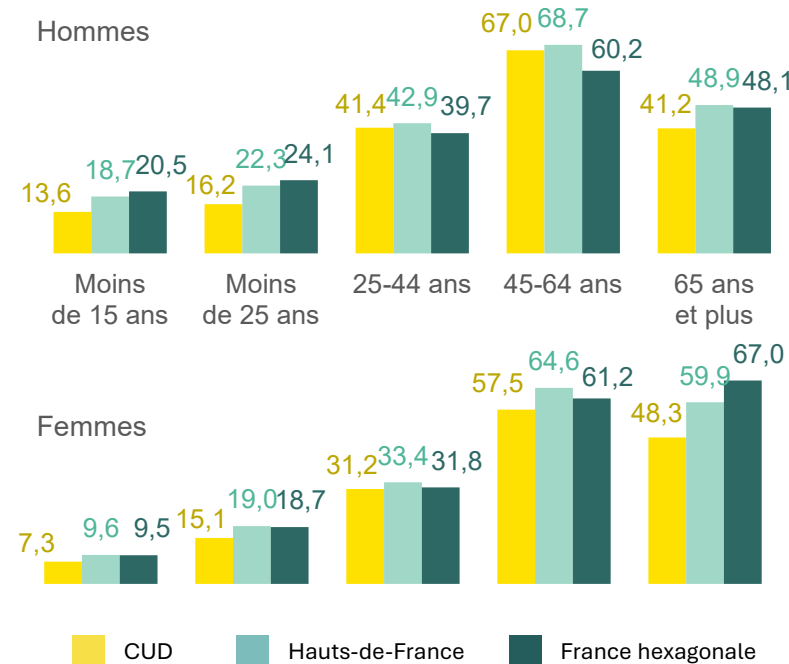
En 2023, selon le sexe et tous âges



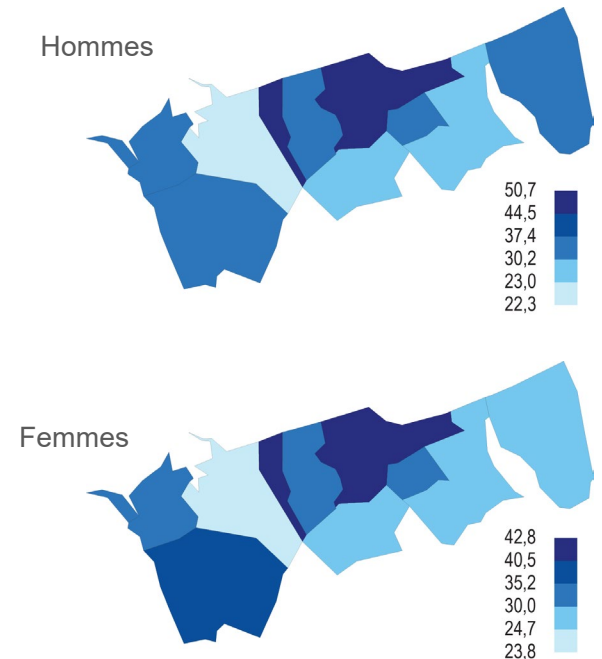
Évolution, tous sexes et tous âges



En 2023, selon le sexe et l'âge



En 2023, tous sexes et tous âges



* standardisé sur l'âge

MALADIES PSYCHIATRIQUES

Les troubles psychiatriques les plus représentés en matière de prévalence de personnes prises en charge sont les troubles addictifs chez les hommes (1 612 consommateurs) et les troubles névrotiques et de l'humeur chez les femmes (1 954 consommandes).

Pour l'ensemble des troubles névrotiques et de l'humeur, les taux observés dans la CUD sont en deçà des taux nationaux, chez les hommes comme chez les femmes.

Les taux de prévalence prise en charge pour les troubles psychotiques et les troubles psychiatriques débutant dans l'enfance sont également plus faibles qu'en France pour chacun des deux sexes.

Concernant l'ensemble des troubles addictifs, la prévalence de patients pris en charge est plus élevée dans la CUD qu'en France chez les hommes ; chez les femmes, elle est un peu plus proche. Pour l'alcool plus spécifiquement, le différentiel observé avec la France est particulièrement élevé pour chacun des deux sexes. Pour le tabac, le différentiel est plus modéré chez les hommes et chez les femmes, le taux est inférieur à celui de la France.

Enfin, concernant la déficience mentale, les taux observés dans la CUD sont équivalents aux taux nationaux.

TAUX DE PRÉVALENCE PRISE EN CHARGE POUR...*

En 2023, selon le sexe (pour 1 000 consommateurs)



* standardisé sur l'âge

** alcool, tabac, cannabis et autres substances psycho-actives

ALD POUR TROUBLES MENTAUX

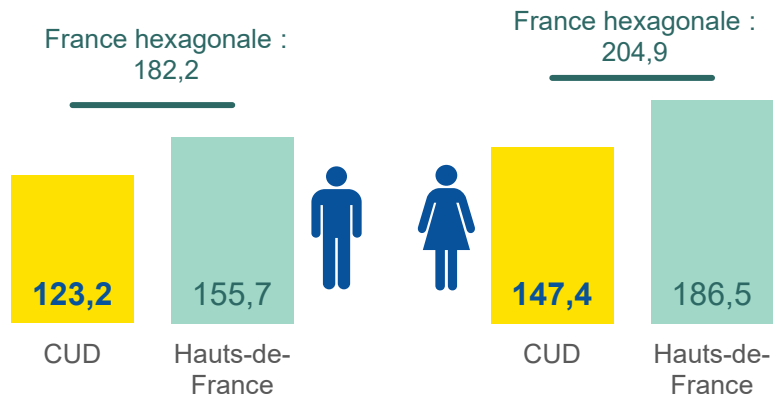
En moyenne annuelle sur la période 2019-2023, ce sont 112 hommes et 141 femmes domiciliés au sein de la CUD qui ont été admis en ALD pour troubles mentaux. Parmi ces ALD, la plus fréquente correspond aux troubles de l'humeur avec 40 admissions en moyenne par an pour les hommes et 81 pour les femmes. Viennent ensuite les ALD pour schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants (18 hommes et 14 femmes), pour troubles de la personnalité et du comportement (10 hommes et 12 femmes) et pour retard mental (14 hommes et 9 femmes).

Tant pour les hommes que pour les femmes, les taux d'admissions en ALD pour troubles mentaux sont plus faibles sur la CUD que ceux de la région et de la France hexagonale. La faiblesse des effectifs rend difficile l'analyse infra-CUD ; cependant la tendance est identique, à savoir un taux d'ALD (tous sexes confondus) qui est significativement plus faible que celui de la France pour les dix territoires infra-CUD.

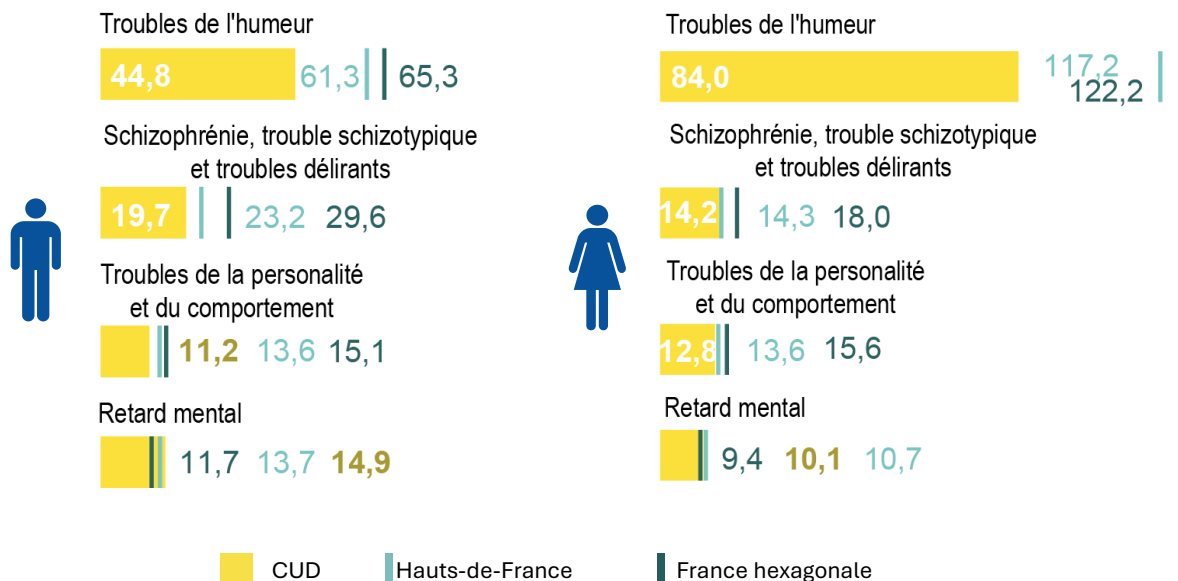
Une spécificité est à mentionner pour les admissions en ALD pour retard mental, avec des taux masculin et féminin qui ne se distinguent pas significativement du niveau national ; c'est également le cas pour les ALD pour troubles de la personnalité et du comportement chez les femmes.

TAUX D'ADMISSIONS EN ALD POUR TROUBLES MENTAUX*

En 2019-2023, selon le sexe (pour 100 000 personnes)



Détail de l'admission en ALD pour troubles mentaux, en 2019-2023, (pour 100 000 personnes)



ADMISSIONS EN ALD

Les données d'affection de longue durée (ALD) ne reflètent pas la morbidité réelle, mais rendent compte d'une certaine forme de morbidité diagnostiquée.

En effet, seules les personnes diagnostiquées et dont le médecin a fait une demande d'exonération du ticket modérateur au titre d'une ALD sont comptabilisées.

Aussi, certains territoires peuvent présenter des taux d'ALD moins élevés que d'autres, ceci ne signifiant pas forcément que la situation au regard de la pathologie abordée soit plus favorable sur ces territoires.

* standardisé sur l'âge

SUICIDE

En moyenne annuelle sur la période 2017-2023, 29 personnes domiciliées dans la communauté urbaine de Dunkerque (23 hommes et 6 femmes) se sont donné la mort. Chez les hommes, le taux de suicide relevé sur la CUD est plus important que celui de la France hexagonale (+24 %) ; chez les femmes, aucune différence significative n'est relevée.

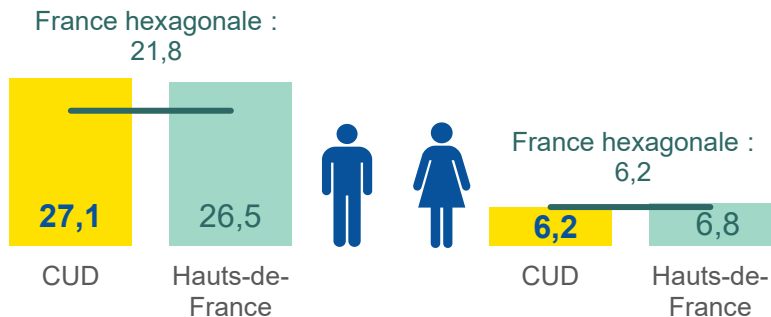
Par groupe d'âge, le nombre annuel moyen de suicides sur la période 2017-2023, est de l'ordre d'un chez les moins de 25 ans, de près de huit chez les 25-44 ans, de dix chez les 45-64 ans et chez les 65 ans et plus (de cinq chez les 75 ans et plus). Tant au niveau de la CUD, que de la région et de la France, le taux de suicide est plus élevé chez les plus âgées, notamment pour les hommes*. Ainsi, dans les Hauts-de-France, le taux de suicide des hommes de 75 ans et plus est de 69,9 pour 100 000 (56,1 en France) et celui des femmes de ce groupe d'âge de 9,3 pour 100 000 (10,7 en France).

En ce qui concerne les évolutions ces dernières années, le taux de suicide tend à se stabiliser, (voire même un peu diminuer) ; ces résultats sont à interpréter avec prudence du fait des évolutions de codage (cf. encadré ci-contre).

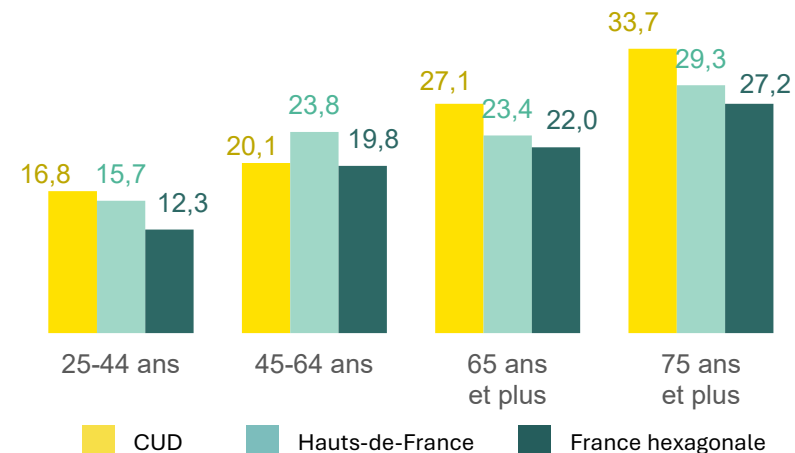
* non représentés sur le graphique ci-contre pour des raisons de stabilité statistique.

TAUX DE SUICIDE* (pour 100 000 personnes)

En 2017-2023, selon le sexe

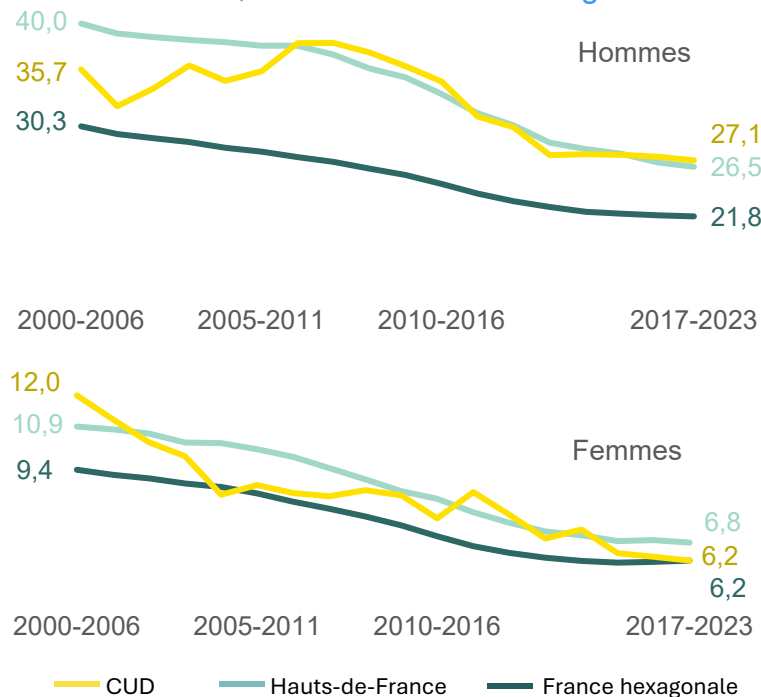


En 2017-2023, selon l'âge en tous sexes**



** la faiblesse des effectifs sur la CUD ne permet pas de décliner d'indicateurs chez les moins de 25 ans (un peu plus de 1 décès par suicide en moyenne annuelle), ni de produire d'indicateurs robustes par groupes d'âges et sexe.

Évolution, selon le sexe en tous âges



* standardisé sur l'âge

CODIFICATION DE LA MORTALITÉ PAR SUICIDE

La connaissance des décès par suicide résulte des mentions portées sur le certificat médical de la cause de décès rédigé par le médecin ayant constaté la mort. Les statistiques établies par l'Inserm dans ce domaine doivent être considérées comme des estimations minimales du nombre de suicides. En effet, pour différentes raisons tenant à la perception sociale du suicide ou à l'incertitude sur le caractère volontaire du processus ayant conduit au décès, les médecins certificateurs peuvent ne pas mentionner le suicide ou ne pas être toujours en mesure d'attribuer le décès à un suicide.

À partir du 1^{er} janvier 2018, une nouvelle version du certificat (conforme à l'arrêté du 17 juillet 2017) a été mise en circulation. Celle-ci contient des informations complémentaires concernant notamment les circonstances apparentes de décès. Le médecin peut désormais renseigner s'il semble s'agir d'un suicide, un accident, une atteinte à la vie d'autrui, une mort naturelle (maladie) en cochant une case.

De plus, à partir de 2018, la manière de codifier les décès a évolué : elle repose en partie sur des algorithmes d'intelligence artificielle.

SYNTHÈSE

- **192 635 habitants** au 1^{er} janvier 2022 dans la CUD
- Professionnels de santé exerçant dans la CUD

Au 1^{er} janvier 2025,

217 médecins généralistes

138 ont une activité libérale ou mixte

19 psychiatres

3 ont une activité libérale ou mixte

1 spécialiste en psychiatrie de l'enfant

et de l'adolescent

Au 1^{er} janvier 2024 (de moins de 62 ans)

227 psychologues

65 ergothérapeutes

55 psychomotriciens

- **Près de 22 850 personnes** habitant la CUD ont eu plusieurs remboursements de traitements psychotropes en 2023
- **Près de 7 400 personnes** habitant la CUD ont été pris en charge pour maladie psychiatrique en 2023
- **29 suicides de personnes** habitant la CUD en moyenne annuelle sur la période 2017-2023

Contexte général

Depuis le début des années deux mille, la population de la CUD ne cesse de diminuer. Entre 2016 et 2022, une perte d'environ 5 700 habitants a été relevée. Toutefois, il est à noter que le contexte démographique de la communauté urbaine devrait évoluer prochainement, du fait de l'implantation de gigafactories. Pour ce qui est de la situation sociale, elle est moins favorable que celle observée en France hexagonale, mais aussi que celle des Hauts-de-France.

Au sein de la CUD, la situation est plus contrastée. Ainsi, la commune de Loon-Plage et les territoires les plus à l'Est, présentent le plus souvent des indicateurs sociaux proches, voire plus favorables, que ceux relevés en France. À l'inverse, ils sont les plus défavorables pour Grande-Synthe, enregistrant de plus une diminution de la population particulièrement marquée.

L'espérance de vie à la naissance est de 76,1 ans pour les hommes et de 84,0 ans pour les femmes de la CUD en 2017-2023. Par rapport à la France hexagonale, les écarts sont notables : -3,4 ans d'espérance de vie pour les hommes et -1,4 an pour les femmes.

Santé mentale

Concernant l'offre en professionnels de santé, la CUD présente des densités plus faibles que celles de la France hexagonale pour les médecins généralistes et les psychiatres. Pour les psychologues, la densité de la CUD est proche de celle observée en France, mais, pour les seuls professionnels ayant une activité libérale (ou mixte), elle est sensiblement plus faible. Les densités d'ergothérapeutes et de psychomotriciens sont, en revanche, plus élevées qu'en France.

Les taux d'hospitalisation en psychiatrie de la CUD sont plus faibles que ceux de France. Une situation inverse est constatée pour les soins ambulatoires (hormis chez les 5-19 ans et chez les 70 ans et plus, où les taux de la CUD sont plus faibles que ceux de France). Concernant les traitements médicamenteux, tant pour les hommes que pour les femmes, les taux de la CUD sont plus élevés que ceux de France hexagonale pour les psychotropes, les anxiolytiques et les hypnotiques et sont plus faibles pour les antidépresseurs ou thymorégulateurs et pour les neuroleptiques.

Pour la prévalence des maladies psychiatriques prises en charge, les taux masculins et féminins de la CUD sont le plus souvent plus faibles que ceux de France ; les troubles addictifs font exceptions avec des taux plus élevés dans la communauté urbaine, avec des écarts avec la France particulièrement marqués pour les hommes. Les taux d'admissions en ALD pour troubles mentaux sont plus faibles dans la communauté urbaine que ceux de la France. La CUD présente une mortalité par suicide plus importante qu'en France chez les hommes et comparable chez les femmes.

D'importantes disparités territoriales sont relevées au sein de la CUD, comme l'illustrent les cartes présentées dans ce document.

Ce document publié en avril 2026, a été réalisé *via* un financement de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France, par Nadège Thomas, Cindy Alix, Thibaut Balcaen et Sophie Debuissier (OR2S), en lien avec Marielle Wathelet, Laurent Lourme, Aline Queverue, Jean-Christophe Canler, Christine Van Kemmelbeke, Olivier Rovere, Gwen Marqué et David Verloop (ARS Hauts-de-France).

Une grande partie des éléments quantitatifs présentés dans ce document ont été élaborés en s'appuyant sur les outils de traitement de l'information développés au sein de l'OR2S, outils financés dans les Hauts-de-France par le Conseil régional et l'Agence régionale de santé.

Directeurs de publication : Hugo Gilardi, Pr Maxime Gignon



CONSEIL LOCAL
DE SANTÉ MENTALE
COMMUNAUTÉ URBAINE
DE DUNKERQUE (CUD)



DIAGNOSTIC DE
**SANTÉ
MENTALE**

À partir d'indicateurs produits à partir de multiples sources de données, ce document, publié en avril 2026, met à disposition des éléments de cadrage et des éléments sur la thématique de la santé mentale pour la communauté urbaine de Dunkerque, en comparaison de la France hexagonale et des Hauts-de-France.

Outre la production des indicateurs sur l'ensemble de la CUD, des cartes infra-territoriales sont présentées.

